



**CHECK AGAINST DELIVERY
VÉRIFIER AU PRONONCÉ**

**STATEMENT BY
MR. CONRAD SHECK
COUNSELLOR**

**TO THE FIFTH COMMITTEE ON AGENDA ITEM 155
ON MINUSTAH**

NEW YORK, 10 MAY, 2013

**DÉCLARATION DE
M. CONRAD SHECK
CONSEILLER**

**À LA CINQUIÈME COMMISSION SUR L'ORDRE DU JOUR 155
CONCERNANT MINUSTAH**

NEW YORK, LE 10 MAI, 2013

Thank you, Mr. Chairman,

It is my honour today to speak on behalf of the delegations of Canada, Australia and New Zealand (CANZ). I would like to thank the Controller, Assistant Secretary General Maria Eugenia Casar and Mr. Carlos Massieu Ruiz, Chair of the ACABQ, for their introductions to the relevant reports on the United Nations Stabilization Mission in Haiti (MINUSTAH).

Mr. Chairman,

CANZ continues to be a strong supporter of the United Nations Stabilization Mission in Haiti, MINUSTAH. CANZ delegations have been involved in discussions regarding MINUSTAH's conditions-based consolidation plan which entails a focusing of MINUSTAH's activities to a core set of mandated tasks in the areas of security and stability, democratic governance and state legitimacy, and the rule of law with respect for human rights. CANZ believes these core tasks represent the right priorities for MINUSTAH at this point in the mission's life and reflect the results of continuing consultation with the Government of Haiti and its partners in the international community.

This year again, CANZ would like to commend MINUSTAH for its efforts to improve the security situation in Haiti and on its work to ensure that Haiti's security institutions are well equipped so they can play a greater role in standing up for the freedom and security of Haitians. In this regard, efforts must continue to focus on the capacity of the Haitian National Police (HNP) as the primary security force in Haiti. We were pleased when the Haitian government adopted its new police development plan for 2012-2016. We urge that the Haitian authorities working with MINUSTAH and international donors make all necessary efforts for its implementation and we understand that recent recruitment figures for the HNP show improvement.

Mr. Chairman,

CANZ delegations believe that the implementation of the MINUSTAH consolidation plan is a carefully calibrated response to the evolution of conditions in Haiti based on an appropriate strategy for the re-deployment and reduction of personnel and financial resources without impeding the ability of the mission to deliver its mandate. The reduction in force levels authorized by Security Council Resolution 2070 (2012) reflects confidence in the ability of MINUSTAH to carry out core tasks with lower levels of uniformed and civilian personnel as well as being an endorsement of the Secretary-General's overall plan for the re-configuration and re-deployment of military and police personnel as Haitian authorities take up an increasing share of responsibility for providing security. The re-structuring and rationalization of the mission's civilian complement is a natural and logical consequence of this overall consolidation and re-configuration and CANZ delegations welcome the efforts of mission leadership to ensure that all elements of MINUSTAH are right-sized and right-skilled.

In this context, CANZ has noted the comments of the ACABQ regarding the extent of reassignments and redeployments being proposed by the Secretary-General in his current report in light of the fact that the mission undertook a significant re-organization in 2012-13. CANZ delegations look forward to obtaining additional information on the rationale for the current proposals while recognizing the underlying justification for changes within the mission structure provided by the pace of implementation of the consolidation plan and the consequent need for more than superficial adjustments in its personnel profile in the interest of ensuring the resources are deployed effectively and efficiently in response to evolving conditions on the ground.

CANZ also notes ACABQ's reservations with regard to the proposed air fleet reduction and recognizes the utility of maintaining an adequate air capability given MINUSTAH's force reduction and redeployment proposals. CANZ will seek further clarification on this issue during informals.

Mr. Chairman,

While overall requirements for MINUSTAH have been reduced, CANZ has noted the query placed by ACABQ with respect to the substantial proposed increase by the Secretary-General in the use of consultants. This is an issue which we intend to pursue with representatives of the Secretariat during informals notably in regard to the observation in the ACABQ report concerning the need to avoid potential overlap or duplication of effort with the capabilities and activities of the UN Country Team. CANZ will not only be interested in obtaining more detail with respect to the proposed expenditures for consultant services in themselves, but also on the related issue of costs related to the proposed provision of training. Without wishing to prejudge the outcome of our exchanges with the Secretariat in this area, CANZ delegations find it somewhat difficult to understand why the Secretary-General appears to be proposing the contracting of consultants who lack adequate expertise to carry out the functions for which they are being hired without additional instruction.

CANZ delegations will also, of course, be interested in obtaining additional information on other issues dealt with in the mission performance report for 2012-13, the Secretary General's budget proposal for 2013-14 as well as in the report of ACABQ including MINUSTAH's vehicle and other equipment ratios and its QIPs and community violence reduction programs. We note as well that the Secretary General has completed his review of the operations of the Santo Domingo Support Office and we will be interested in additional information on the current operations of the office and the Secretariat's thinking with regard to issues raised by ACABQ about the future management of its relationship with the mission.

Mr. Chairman,

To conclude, CANZ delegations wish to reiterate and underscore their support for MINUSTAH and for the efforts of the government and people of Haiti to forge a more secure, more democratic and more prosperous future. Since we last met to consider the budget proposal for the mission, there has continued to be evidence of progress in the country, notably and recently with respect to the formation of the Transitional College of the Permanent Electoral Council, a vital step in the establishment of the conditions necessary for the holding of partial Senatorial and local elections. Conditions on the ground also continue to improve including the continued construction and rehabilitation of housing and the resettlement of Haitians internally displaced following the earthquake. There is much to do and MINUSTAH, the larger UN family and Haiti's friends and partners in the international community will continue to work to give Haitians the conditions and tools they need to move forward.

Thank you.

Merci Monsieur le Président,

J'ai l'honneur aujourd'hui de prendre la parole au nom des délégations du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Je tiens à remercier le contrôleur, secrétaire général adjoint Maria Eugenia Casar et M. Carlos Ruiz Massieu, Président du CCQAB, pour leurs introductions aux rapports pertinents sur la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH).

Monsieur le Président,

Les délégations du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande réaffirment leur ferme soutien à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, ou MINUSTAH. Elles ont participé de près aux discussions sur le plan de consolidation assorti de conditions de la MINUSTAH, qui implique que ses activités se concentrent sur une série de tâches essentielles relevant de son mandat et dans des domaines précis. Cela comprend : la sécurité et la stabilité; la gouvernance démocratique et la légitimité de l'État; la primauté du droit conjuguée au respect des droits de la personne. Nos délégations estiment que, à ce stade-ci de son mandat, ces tâches essentielles constituent les bonnes priorités pour la MINUSTAH et qu'elles tiennent compte des consultations qui se poursuivent auprès du gouvernement d'Haïti et de ses partenaires au sein de la communauté internationale.

Cette année encore, nos pays tiennent à féliciter la MINUSTAH pour ses efforts visant à améliorer la situation de la sécurité en Haïti. Il en va de même de son travail pour que les institutions de sécurité haïtienne disposent des compétences et des moyens nécessaires pour jouer un plus grand rôle dans la protection de la liberté et de la sécurité des Haïtiens mêmes. À cet égard, il faut continuer à se concentrer sur le renforcement des capacités de la Police nationale haïtienne (PNH), étant entendu qu'il s'agit de la principale force de sécurité en Haïti. Nous nous réjouissons que le gouvernement actuel ait adopté son nouveau Plan de développement de la PNH pour la période 2012 à 2016. Nous exhortons les autorités haïtiennes qui collaborent avec la MINUSTAH et les donateurs internationaux à déployer tous les efforts nécessaires à sa mise en œuvre. De même, nous croyons comprendre, et nous nous en réjouissons également, que les chiffres récents concernant le recrutement au sein de la PNH montrent des signes d'amélioration.

Monsieur le Président,

Nos délégations sont convaincues que la mise en œuvre du plan de consolidation de la MINUSTAH lui permettra de s'adapter, de manière mûrement réfléchie, à l'évolution de la situation en Haïti. Ces efforts se fonderont sur une stratégie adéquate en vue du redéploiement et de la réduction du personnel et des ressources financières, sans nuire à la capacité de la Mission de mettre à exécution son mandat. La réduction de l'effectif, tel qu'il a été autorisé par le Conseil de sécurité en application de par la résolution du Conseil de sécurité 2070 (2012), montre que celui-ci est convaincu que la MINUSTAH pourra s'acquitter de ses tâches essentielles au moyen d'effectifs militaires et civils moins importants. Cette réduction donne également suite au plan global du Secrétaire général en vue de la reconfiguration de la Mission et du redéploiement du personnel militaire et de police, à mesure que les autorités haïtiennes assumeront une plus grande part de responsabilité dans le maintien de la sécurité. La restructuration et la rationalisation de la composante civile de la Mission est la suite naturelle et logique de cette consolidation et de cette reconfiguration globales. Aussi nos délégations saluent-elles les efforts des dirigeants de la Mission pour s'assurer que tous les éléments des différentes composantes de la MINUSTAH ont la bonne taille et les compétences requises.

Dans ce contexte, nos délégations ont pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) en ce qui concerne les réaffectations et les redéploiements proposés par le Secrétaire général dans son rapport actuel, compte tenu du fait que la Mission avait entamé une restructuration importante en 2012-2013. Elles attendent avec

intérêt d'obtenir d'autres renseignements sur les raisons qui sous-tendent les propositions actuelles. Dans le même temps, elles sont conscientes de la raison fondamentale qui a motivé les changements apportés à la structure de la Mission, à savoir la rapidité de la mise en œuvre du plan de consolidation et la nécessité, consécutive à celle-ci, de ne pas apporter seulement des changements superficiels à la configuration de son effectif, pour que les ressources soient déployées avec efficacité et efficience, en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain.

Nos délégations notent également les réserves de CCQAB en ce qui concerne la réduction de la flotte aérienne proposée et reconnaît l'utilité du maintien d'une capacité adéquate aérienne compte tenu de la réduction de la force de MINUSTAH et des propositions de reclassement. Nos délégations vont demander des précisions sur cette question au cours de réunions informelles.

Monsieur le Président,

Même si les besoins globaux de la MINUSTAH ont diminué, nos délégations ont pris note de la requête adressée par le CCQAB en vue de l'augmentation considérable du recours à des consultants, tel qu'il est proposé par le Secrétaire général. Il s'agit là d'une question dont nous aimerions discuter plus avant avec des représentants du Secrétariat dans le cadre de rencontres informelles. En particulier, nous aimerions discuter de l'observation formulée dans le rapport du CCQAB sur la nécessité d'éviter le chevauchement ou la répétition éventuelle des efforts en ce qui concerne les capacités et les activités de l'Équipe pays des Nations Unies. Nos délégations souhaitent obtenir de plus amples renseignements non seulement sur les dépenses proposées relativement aux services de consultants mêmes, mais aussi sur la question connexe des coûts liés à la formation qu'il est proposé de leur donner. Sans vouloir préjuger de l'issue de nos discussions avec le Secrétariat en ce domaine, nos délégations tentent, non sans mal, de comprendre pourquoi le Secrétaire général semble proposer d'engager des consultants, alors que ceux-ci ne possèdent pas l'expertise nécessaire pour s'acquitter, sans formation supplémentaire, des tâches pour lesquelles ils sont engagés.

Nos délégations aimeraient aussi, bien entendu, obtenir des précisions concernant d'autres questions sur lesquelles portent le rapport de rendement de la Mission pour 2012-2013, le projet de budget du Secrétaire général pour 2013-2014 ainsi que le rapport du CCQAB. Cela englobe les véhicules et autre matériel à la disposition de la MINUSTAH de même que ses projets à effet rapide (QIP) et ses programmes de réduction de la violence au niveau des collectivités. Par ailleurs, nous notons que le Secrétaire général a terminé son examen des activités du Bureau d'appui de Saint-Domingue, de sorte que nous aimerions obtenir plus d'information sur les activités actuelles de ce dernier. Nous souhaitons aussi savoir ce que pense le Secrétariat des questions soulevées par le CCQAB au sujet de l'orientation future de ses relations avec la Mission.

Monsieur le Président,

Pour terminer, nos délégations souhaitent réaffirmer et souligner leur soutien à la MINUSTAH ainsi qu'aux efforts du gouvernement et du peuple haïtiens afin de bâtir un avenir plus sûr, plus démocratique et plus prospère. Depuis notre dernière rencontre visant à examiner le projet de budget de la Mission, des signes de progrès continuent de se manifester dans le pays. Il en va ainsi notamment, et plus récemment, de la création du Collège transitoire du Conseil électoral permanent, d'une importance cruciale pour créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections sénatoriales et locales partielles. La situation sur le terrain continue aussi à s'améliorer. C'est ainsi que la construction et la remise en état des habitations et la réinstallation des Haïtiens déplacés par suite du séisme se poursuivent. Il reste cependant encore beaucoup à faire et la MINUSTAH, l'ensemble de la famille des Nations Unies ainsi que les amis et les partenaires d'Haïti au sein de la communauté internationale continueront à fournir aux Haïtiens les moyens et les outils dont ils ont besoin pour poursuivre sur la voie du progrès.

Merci.